

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-414038

ND:33210

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	8688	Société :	PSM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	OU AHBIBI ABDELLAH
Nom & Prénom :			
Date de naissance : 22/07/67			
Adresse : V. 348 GOLF CITY BOUSKORRA 08			
Tél. : 0661412699		Total des frais engagés :	44.588,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Dr. Kenza SOULAMI Pédiatre Néphrologie Pédiatrique 295, Bd. Abdelmoumen - Casablanca	
Date de consultation :	12/06/2020
Nom et prénom du malade :	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint Tahar Ben Abdellah
Age:	
Nature de la maladie :	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à :	Le : 17 JUIL 2020
Signature de l'adhérent(e) :	

Le : 17 JUIL 2020

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/06/20	CS	5		Dr. KENZA SOULAMI Pédiatre Néphrologie Pédiatrique 295 Bd Abdelloumen - Casablanca
11/06/20	CS	30000		الدكتورة كنزة السلمي Dr. Kenza SOULAMI Pédiatre Néphrologie Pédiatrique 295 Bd Abdelloumen - Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL-JAMILA D.J. GLOUSSSENI - Bd. Housseni - CASABLANCA	12/06/2020	43468,70

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
FEKKAK Radio-Biologiste Tel: 0522 00 03 36	10/06/20	B 60	50000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
				<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	<input type="text"/> G
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	<input type="text"/> B
		<input type="text"/> [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
		<input type="text"/> VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		
		<input type="text"/> VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

Dr. Kenza SOULAMI

Pédiatre spécialiste

Néphrologie Pédiatrique

Diplômée de l'Université Libre de Bruxelles
et de l'Université René Descartes de Paris

Ex. médecin spécialiste au service de néphrologie
du CHU Ibn Rochd de Casablanca



السلمي نزهة

الخصائية بال

الأطفال والرضع

الحرة ببروكسل

ديكارت بباريس

بمصلحة أمراض الكلى
بن رشد بالدار البيضاء

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Xatral 2,5mg, cp 30
P.P.V : 104,80 DH

6 118001 081288

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1
Ain sebaâ Casablanca
Xatral 2,5mg, cp 30
P.P.V : 104,80 DH

6 118001 081288

Casablanca le: 12/06/2020

Ouahbi Ismail

Age: 14 ans 0 mois 28 jours , Poids: 46,40 Kg , T

1. Norditropine nordilet 5 mg / 1,5 ml

Faire 1 injection sous cutanée de 1.96 mg (=29 Clics) , 1 fois par jour, pendant 3 mois
36 boîtes



2. BD MICRO-FINE 4MM

1 unité(s), par jour, pendant 3 mois

3. D-cure 25000 ui

1 ampoule(s), 1 fois par semai
puis 1 ampoule, 1 fois par moi



4. Xatral 2,5mg

1 comprimé, le soir, pendant 3 .

PPV : 56,30 DH
LOT : 19K13/B
EXP : 11/2021

D-CURE® AMPOULE
6 118001 320084

5. Duphalac 0,665

1 à 5 cuillè

22 Lot Mauritania, ZI Ain Sebaâ
Casablanca Maroc
Tél : 05 22 34 32 49 - Fax : 05 22 66 26 53
E-mail : mediglobal@mediglobal.ma

LOT : 19FNB204M
EXP : 20/02/2024
REF : MG32-4M100

295 Bd Abdelmoumen angle allée
de Persée 3^{ème} étage C 23 - Casablanca

☎ : 0522862605
☎ : 0808360990
☎ : 0522863308
☎ : 0661066768

شارع عبد المؤمن زاوية بيرسي
الطابق الثالث 23 - الدار البيضاء

الدكتور
SOULAMI
Pédiatrique
Casablanca
031963

Dr. Kenza SOULAMI

الدكتورة كنزة (سلمي)

Pédiatre spécialiste

Néphrologie Pédiatrique

Diplômée de l'Université Libre de Bruxelles
et de l'Université René Descartes de Paris

Ex. médecin spécialiste au service de néphrologie
du CHU Ibn Rochd de Casablanca



طبيبة أطفال أخصائية

أمراض كلية الأطفال والربيع

خريجة الجامعة الحرة ببروكسل

وجامعة روني ديكارت بباريس

طبيبة أخصائية سابقاً بمصلحة أمراض الكلى
بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

Casablanca le:

Ouahbi Ismail

- Urée
- Crétatine
- Calcium
- Phosphore
- 25 OHD totale
- Protides totaux



295 Bd Abdelmoumen angle allée
de Persée 3^{ème} étage C 23 - Casablanca

☎ : 0522862605
☎ : 0808360990
☎ : 0522863308
📠 : 0661066768

295 شارع عبد المؤمن زاوية مغربيسي
الطابق الثالث 23 C - الدار البيضاء

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
 Genetique moleculaire
 Radio immuno-analyse
 Diagnostic Prenatal
 Biologie de la Reproduction



خابر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK
 Radio-biologiste
 Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
 Diplômé de l'Université Paris VII
 et de l'Institut Pasteur de Paris
 Biogiste Qualiticien

FACTURE N° 2006100021

Enf Ismail OUAHBI

Demande N° 2006100021
 Date de l'examen : 10-06-2020
 Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Fat	Clefs
PSAD	Prélèvement sang adulte	E25	E
	Calcium	B30	B
	Creatinine	B30	B
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
	Proteines totales	B30	B
	Uree	B30	B
	Phosphore	B40	B

Total des B 610

TOTAL DOSSIER 820 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de huit cent vingt dirhams DH



**Il est Strictement Interdit de Changer les Noms,
 Prénoms et les Dates des Analyses.**

Anoual

Laboratoire de Biologie medicale
Genetique moleculaire
Radio immuno-analyse
Diagnostic Prenatal
Biologie de la Reproduction

Enf Ismail OUAHBI

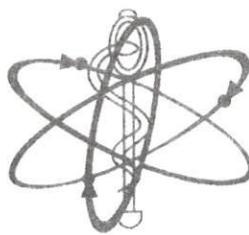
Né(e) le : 15-05-2006

Dossier N° : 2006100021

Date de l'examen : 10-06-2020

Prélevé le : 10-06-2020 09:02 en interne

Édité le : 12-06-2020



مختبر أنوال

Docteur Jamal FEKKAK

Radio-biologiste

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Diplômé de l'Université Paris VII

et de l'Institut Pasteur de Paris

Biologiste Qualiticien

DR : KENZA SOULAMI

Adresse : 295, bd Abdelmoumen angle Allée de Persée 3
eme Etage C23 CASABLANCA

Page 1 / 1



ACCREDITATION
N° 8-3245
Portée disponible sur
www.coefrac.fr

EXAMENS
MÉDICAUX

Urée [AC]

(Urease/GLDH-Cobas 6000® - Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole [AC].

BIOCHIMIE SANGUINE

24-12-2019

0.44

0.37 g/l
6.16 mmol/l

(0.18-0.45)
(3.00-7.49)

Créatinine [AC]

(Jaffé, tamponné, cinétique - Cobas 6000® Roche)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 07/08/2017.

24-12-2019

11.9

11.6 mg/l
102.7 µmol/l

(7.0-12.0)
(62.0-106.2)

IONOGRAMME SANGUIN

Échantillon primaire : plasma hépariné

24-12-2019

95

Calcium [AC]

(o-Cresolphthaleine complexon - Cobas 6000® Roche)

97 mg/l
2.42 mmol/l

(86-102)
(2.15-2.54)

24-12-2019

66

Protéines totales [AC]

(Biuret - Cobas 6000® - Roche)

71 g/l

(66-87)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

24-12-2019

51

Phosphore [AC]

(Phospho-molybdate/UV - Cobas 6000® - Roche)

46 mg/l
1.5 mmol/l

(29-51)
(0.9-1.6)

Changement de technique et de valeurs normales à partir du 26-08-2017.

VITAMINOLOGIE

échantillon primaire : sérum

24-12-2019

111.0

25-OH-Vitamine D (D2+D3) [AC]

(Liaison Chemiluminescence LIAISON XL)

43.0 nmol/l
17.2 ng/ml

(75.0-250.0)
(30.0-100.0)

